

FINANCIERE MARJOS

(ex CLAYEUX)

Société anonyme au capital de 220.233,90 euros

Siège social : 112 avenue Kléber - 75116 Paris

725 721 591 R.C.S. PARIS

(ci-après « **la Société** »)

Financière Marjos annonce le succès de ses augmentations de capital d'un montant total d'environ 1,8 millions d'euros, suivie d'une réduction de son capital par réduction de la valeur nominale de ses actions de 0,10 euro à 0,01 euro et de sa transformation en société en commandite par actions

Paris, le 21 mai 2020 – la Société annonce aujourd'hui le succès de ses trois augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées (les « **Augmentations de Capital** »), suivies d'une réduction de capital motivée par des pertes par réduction du nominal de l'action de 0,10 euro à 0,01 euro, ainsi que sa transformation en société en commandite par actions.

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Financières Marjos s'est réunie le 20 mai 2020 sous la présidence de Monsieur Patrick Werner, Président du Conseil d'administration. L'ensemble des résolutions proposées ont été adoptées à l'unanimité par 65,17 % du capital et des droits de vote de la Société présents à cette assemblée générale.

Réalisation des Augmentations de Capital

Le montant brut des Augmentations de Capital s'élève à 1.776.519,90 euros et se traduit par l'émission de 17.765.199 actions à admettre (les « **Actions à Admettre** ») au prix de 0,10 euro par action. La totalité des Actions à Admettre ont été souscrites par les personnes dénommées, représentant ainsi 100% des Augmentations de Capital.

Conformément à leurs intentions :

- KRIEF GROUP a souscrit à 11.848.063 nouvelles actions ordinaires par compensation avec des créances qu'elle détenait sur la Société ;
- PARK MADISON EQUITIES, a souscrit à 2.782.914 nouvelles actions ordinaires par compensation avec des créances qu'elle détenait sur la Société ; et
- FINANCIERE LOUIS DAVID a souscrit à 3.134.222 nouvelles actions ordinaires par compensation avec des créances qu'elle détenait sur la Société.

Le règlement-livraison des Actions à Admettre aura lieu le 26 mai 2020. Ces dernières seront immédiatement assimilées aux actions Financière Marjos existantes, se négocieront sur le marché réglementé d'Euronext Paris sur la même ligne de cotation (code ISIN FR0000060824) que les actions existantes et donneront droit à toutes les distributions décidées par Financière Marjos à compter de cette date.

Reconstitution des capitaux propres

Le capital de la société post-Augmentations de Capital s'élève à 1.996.573,80 euros, divisé en 19.967.538 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. A la suite de la réduction de capital d'un montant de 1.797.078,42 euros, le montant du capital social est passé de 1.996.753,80 euros à 199.675,38 euros, par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action de 0,10 euro à un centime 0,01 euro.

KRIEF GROUP et PARK MADISON EQUITIES, entre lesquels il existe une action de concert au sens de l'article L.233-10 du Code de commerce, détiennent à l'issue de l'augmentation de capital et de la réduction de capital 80,46 % du capital et 81,76 % des droits de vote.

Ces Augmentations de Capital par compensation de créances, suivies lors de l'assemblée générale du 20 mai 2020, de la réduction de capital motivée par des pertes par réduction du nominal de l'action de 0,10 euro à 0,01 euro, visaient à reconstituer les capitaux propres de la Société, préalablement à sa transformation en société en commandite par actions.

Nouvelle gouvernance de la Société

A la suite de la transformation de la Société en société en commandite par actions, l'assemblée générale a approuvé la désignation de la société KRIEF GROUP en qualité d'unique associée commanditée, la désignation de Monsieur Patrick Werner et Monsieur Vincent De Mauny en qualité de Gérants, et la nomination de :

- Yves Pozzo di Borgo ;
- Pascale Bauer Petiet ;
- Greta Preatoni ;
- Chantal Burger
- Aude Petiet ;
- Pierre Ducret ;
- Francis Muller ;
- Matthieu Rosy ; et
- La société Financière Louis David,

en qualité de membres du Conseil de surveillance.

Il est précisé que l'assemblée générale des actionnaires a pris acte du souhait de Jean-Yves Naouri de ne pas faire partie du Conseil de Surveillance et a approuvé la résolution dûment modifiée.

Les nouveaux statuts de la Société adoptés par l'assemblée générale, ainsi que le résultat des votes et le texte du procès-verbal de l'assemblée générale sont disponibles sur le site internet de la Société.

Prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers

Le prospectus, qui a obtenu l'approbation de l'AMF sous le numéro 20-185 en date du 12 mai 2020, composé (i) d'une Partie I constituant le document d'enregistrement pour les émissions secondaires de titres de capital et (ii) d'une Partie II constituant la note d'opération, est disponible sans frais, au siège social de la Société, 112 avenue Kléber - 75116 Paris, sur le site internet de Financière Marjos (<http://www.financiere-marjos.com/>) ainsi que sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

A propos de Financière Marjos

La société a pour objet en France et à l'étranger la création, l'installation, l'acquisition, l'exploitation sous quelque forme que ce soit, de toute entreprise de fabrication, de vente, de location, d'entretien, sans limitation ni réserve pour aucune branche de l'industrie et du commerce.

Et ce par voie de création de sociétés ou d'apports à des sociétés déjà existantes, de prise de participation, de fusion, d'association, de groupement d'intérêt économique et sous toutes autres formes.

En savoir plus sur Financière Marjos : <http://www.financiere-marjos.com/>

FINANCIERE MARJOS est coté sur le marché Euronext compartiment C de NYSE
EURONEXT Codes ISIN : FR0000060824 - Reuters : FINM.PA - Bloomberg : FINM.FP

Contact Financière Marjos :
Patrick WERNER
Vincent de MAUNY
Gérants Tél : 01.53.05.80.00
Email : vincent.demauny@krief-group.com